

REGION BRETAGNE

n° 19_DFE_SBUD_11

CONSEIL REGIONAL

10 octobre 2019

DELIBERATION

Tarifs régionaux de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)

Reconduction de la majoration

Le Conseil régional convoqué par son Président le 17 septembre 2019, s'est réuni le jeudi 10 octobre 2019 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN (jusqu'à 20h30), Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Gwenegan BUI (jusqu'à 16h), Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ (jusqu'à 18h puis à partir de 20h20), Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN (jusqu'à 21h), Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (jusqu'à 17h50), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON (jusqu'à 19h45), Madame Sylvie GUIGNARD (jusqu'à 17h50), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 20h15), Monsieur Philippe HERCOUËT (jusqu'à 18h30), Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR (jusqu'à 17h15), Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC (jusqu'à 20h10), Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC (jusqu'à 20h15), Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 19h), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h30), Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD (jusqu'à 19h), Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 17h40), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO (jusqu'à 20h40), Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF), Monsieur Gwenegan BUI (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI à partir de 16h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Richard FERRAND jusqu'à 17h50 puis à Madame Gaël LE SAOUT), Monsieur André CROCQ (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD de 18h à 20h20), Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN (pouvoir donné à Madame Agnès LE BRUN à partir de 21h), Monsieur Richard FERRAND

(pouvoir donné à Madame Nicole LE PEIH à partir de 17h50), Madame Ann... à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 19h45), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN à partir de 17h50 puis à Madame TISON à partir de 21h), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Madame Gaëlle NICOLAS à partir de 20h15), Monsieur Philippe HERCOUËT (pouvoir donné à Monsieur Dominique RAMARD à partir de 18h30), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Gaël LE MEUR jusqu'à 17h15 puis à Monsieur Olivier LE BRAS), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPE), Madame Gaël LE MEUR (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 17h15), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Mona BRAS à partir de 20h10), Monsieur Bertrand PLOUVIER (pouvoir donné à Monsieur Marc LE FUR), Monsieur Bruno QUILLIVIC (pouvoir donné à Monsieur Stéphane ROUDAUT à partir de 20h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID à partir de 19h), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT JAMES à partir de 18h30), Madame Hind SAOUD (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 19h), Madame Anne VANEECLOO (pouvoir donné à Madame Renée THOMAIDIS à partir de 20h40).

Vu la Constitution, notamment son article 72-2 ;

Vu la loi organique n°2004-758 du 29 juillet 2004 prise en application de l'article 72-2 de la Constitution relative à l'autonomie financière des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Vu le Code général des impôts ;

Vu le Code des douanes, et notamment ses articles 265 et 265A bis ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu l'article 94 de la loi de finances pour 2010 n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 30 septembre 2019 ;

Vu l'avis de la commission des finances et des affaires générales le 7 octobre 2019 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

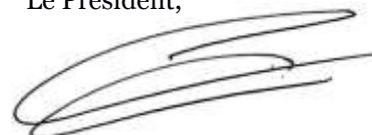
DECIDE

(Les groupes Rassemblement National, Droite, Centre et Régionalistes, Madame BLEIN et Monsieur IRAGNE votent contre)

- **de MAJORER**, pour l'année 2020, le tarif de la taxe intérieure de consommation applicable aux carburants vendus aux consommateurs finaux sur le territoire régional, mentionnée à l'article 94 de la loi de finances pour 2010 susvisée, à concurrence de :

- ✓ 0,73 € par hectolitre s'agissant des supercarburants mentionnés aux indices d'identification 11 et 11 ter du tableau B du 1 de l'article 265 du Code des Douanes,
- ✓ 1,35 € par hectolitre s'agissant du gazole mentionné à l'indice d'identification 22 du même tableau B.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD